

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur le territoire de la  
Commune de Confignon

du 20 février 2002

# LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu la proposition de la Commune de Confignon du 22 novembre 2001

Vu le préavis favorable de la Commission cantonale de nomenclature du  
27 novembre 2001

Vu le règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments  
du 19 février 1975

## ARRÊTE

CODE VOIE 6219 / 7

Il est donné le nom de :

CV-62 197

Rue René-JOLLIEN

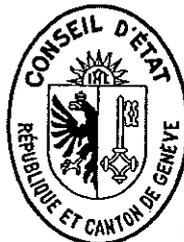
à l'artère partant du chemin de Cressy, à la hauteur du n° 25 bis, et finissant au  
chemin Edouard-VALLET, dans le nouveau quartier de Cressy.

Ancien adjoint au maire (1955-1961), puis maire de la commune (1961-1979),  
décédé en 1979.

Cette dénomination entre en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2002.

Communiqué à:

DIAE : 3 ex.  
DF : 1 ex.  
DJPT : 2 ex.  
DAEL : 3 ex.  
CHA : 1 ex.  
OCP : 1 ex.



Certifié conforme,  
Le chancelier d'Etat: